

RÉUNION PUBLIQUE

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'OSNY (95) **MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2023**

PRÉSENTATION DES **ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION**





LA RÉVISION DU PLU D'OSNY

nage 02

02

LES CADRES À INTÉGRER AU PLAN LOCAL D'URBANISME

page 07

03

QU'EST-CE QU'UNE OAP?

page 11

04

LES OAP SECTORIELLES À OSNY

page 18

05

LES OAP THÉMATIQUES À OSNY

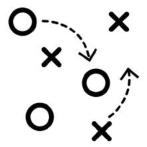
page 25





UN OUTIL DE PROJET

- une prospective : réfléchir au devenir du territoire
- un cap: la vision du territoire
- un document stratégique une temporalité de 10 ans





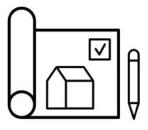
UN OUTIL RÉGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

- détermine l'usage des sols sur l'ensemble du territoire
- détermine les zones constructibles et les zones inconstructibles
- des zones différentes auxquelles sont associées des règles définissant ce qui est interdit, ce qui est autorisé et comment les édifier (aspect des constructions et implantation, volume)





- régit les demandes d'autorisation d'urbanisme :
 - Permis de Construire,
 - Permis de Démolir,
 - Permis d'Aménager,
 - Déclaration de Projet, ...



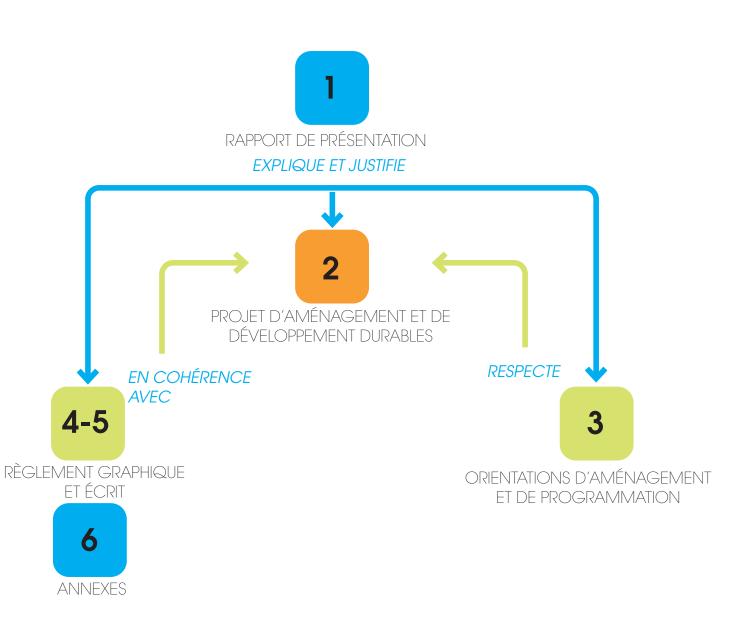












UN PLU OPPOSABLE QUI DATE DE 2019



LA RÉVISION DU PLU A ÉTÉ PRESCRITE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021



→ Réviser le document pour :

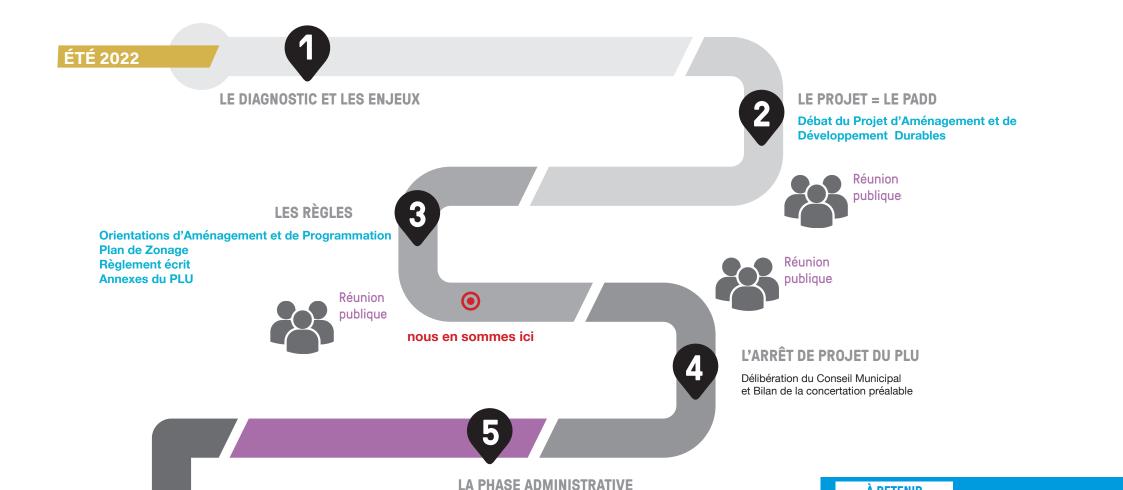
- Disposer d'un document d'urbanisme qui prenne en considération les dernières évolutions législatives et réglementaires en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de développement économique, de développement durable, de protection de l'environnement et de la biodiversité,
- Adapter le règlement écrit et le plan de zonage pour prendre en compte les évolutions de la commune,
- Assurer l'équilibre entre les espaces urbains, agricoles et naturels,
- Redéfinir les secteurs de projet, notamment la ZAC de la Demi-Lieue,
- Intégrer de nouvelles orientations d'aménagement.

LA RÉVISION DU PLU D'OSNY

APPROBATION DU PLU

Délibération du Conseil Municipal

LA CONSTRUCTION DU PROJET DE PLU : OÙ EN SOMMES NOUS ?





De l'étape 1 à 4, une concertation préalable

auprès des administrés est obligatoire.

Avis des Personnes Publiques Associées

et Consultées

Enquête Publique

À RETENIR



LA RÉVISION DU PLU D'OSNY

page 02

02

LES CADRES À INTÉGRER AU PLAN LOCAL D'URBANISME

page 07

03

QU'EST-CE QU'UNE OAP?

page 11

04

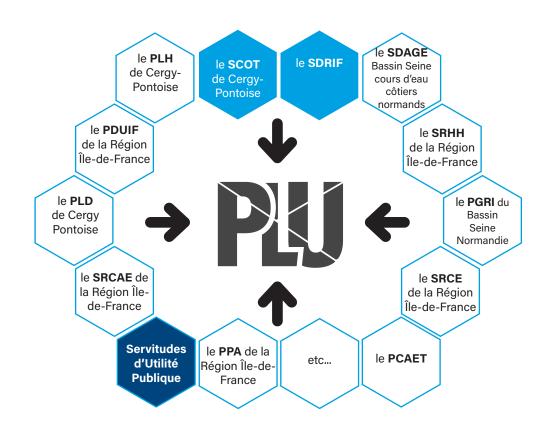
LES OAP SECTORIELLES À OSNY

page 18

05

LES OAP TÉMATIQUES À OSNY

page 25



SDRIF: Schéma Directeur Régional d'Île-de-France

PLH: Programme Local de l'Habitat

PDUIF : Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France

PLD: Plan Local de Déplacement

SDAGE: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

PGRI: Plan de Gestion des Risques d'Inondation

PCAET: Plan Climat Air Energie Territorial

SRCE: Schéma Régional de Cohérence Écologique

SRHH: Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement **SDAN**: Schéma Directeur d'Aménagement Numérique

SDAGV : Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage



BIEN QUE D'INITIATIVE COMMUNALE, LE PLU DE OSNY DEVRA TENIR COMPTE D'UN ENSEMBLE DE **DOCUMENTS CADRE POUR** ASSURER LA LÉGALITÉ DE SON DOCUMENT D'URBANISME.





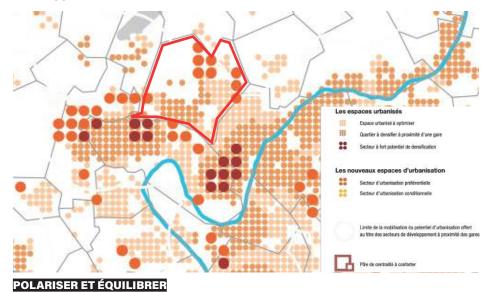
POUR RAPPEL

Le PLH: PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

- POURSUIVRE UN EFFORT DE CONSTRUCTION ÉLEVÉ EN ANTICIPANT SUR SON IMPACT EN TERMES D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES
- MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS LOCAUX TOUT EN MAINTENANT LA FONCTION D'ACCUEIL DU TERRITOIRE, NOTAMMENT EN FAVORISANT LA DÉCOHABITATION ET L'ACCÈS AU LOGEMENT
- MAINTENIR LA QUALITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU PARC EXISTANT, NOTAMMENT DU PARC SOCIAL ET DES COPROPRIÉTÉS, NOTAMMENT EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE

	Programmation prévisionnelle 2016-2021	
	Total 2016-2021	Moyenne annuelle
CACP	9 936	1 656
OSNY	758	126

Le SDRIF: SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION IDF approuvé en 2013, en cours de révision





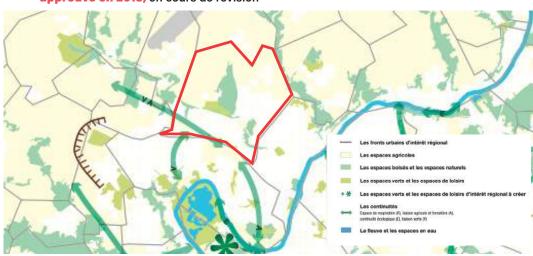
POUR RAPPEL ..

→ Le SRCE : SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE



CARTE DES COMPOSANTES DE LA TVTB

Le SDRIF: SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION IDF



while the same of the same of

ou encore de mise en valeur des continuités écologiques





LA RÉVISION DU PLU D'OSNY

page 02

02

LES CADRES À INTÉGRER AU PLAN LOCAL D'URBANISME

page 07

03

QU'EST-CE QU'UNE OAP?

page 11

04

LES OAP SECTORIELLES À OSNY

page 18

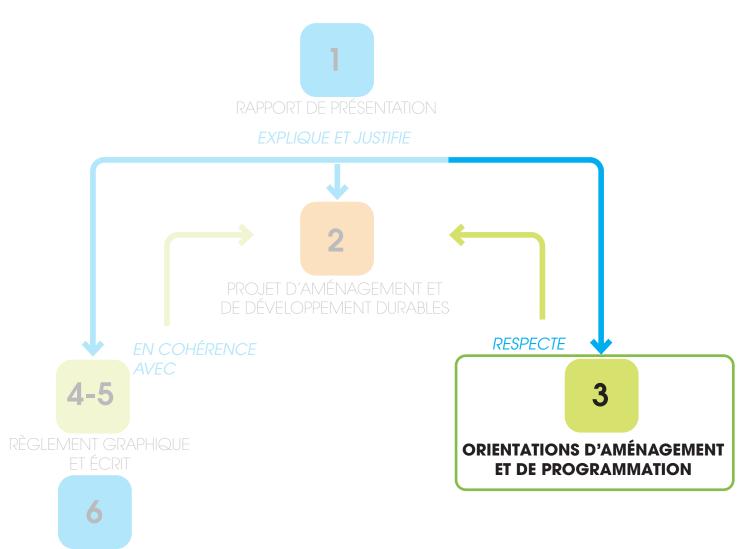
05

LES OAP THÉMATIQUES À OSNY

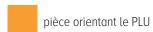
page 25

LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION









pièces informatives

LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

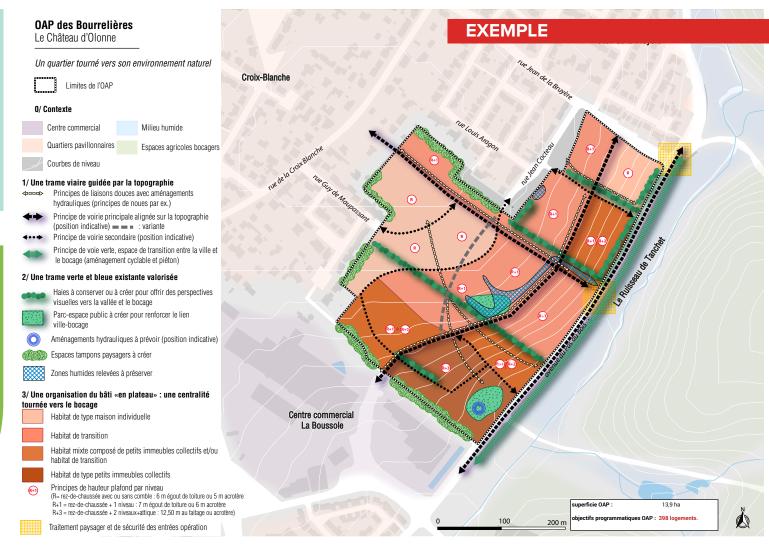


→ Le PLU d'Osny mobilise 2 types d'OAP

OAP sectorielle (par secteur ou quartier)

Les orientations d'aménagement et de programmation par quartier ou secteur définissent les conditions d'aménagement garantissant la prise en compte des qualités architecturales, urbaines et paysagères des espaces dans la continuité desquels s'inscrit la zone.

Zoom sur un secteur à enjeux





→ Le PLU d'Osny mobilise 2 types d'OAP

OAP sectorielle (par secteur ou quartier)

elle définit ...



Données quantitatives : nombre de logements, densité, mixité sociale. **Données qualitatives** : typologies de logements, cohérence urbaine et architecturale, insertion paysagère, mixité fonctionnelle, ...

Espace destiné à l'habitat avec une typologie de maison individuelle jumelée ou non

Espace destiné à l'habitat de transition avec une typologie maison de ville/ maison en bande/habitat semi-collectif

Espace destiné à l'habitat mixte avec une typologie de petits collectifs et/ ou d'habitat de transition

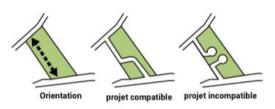
Espace destiné à l'habitat avec une typologie de petits collectifs

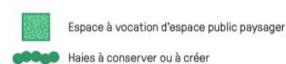


La gestion des eaux pluviales : limiter ruissellement, aménagement de noues, revêtements limitant l'imperméabilisation

Le maintien de la structure paysagère du site : traitement qualitatif, tampons végétaux, recomposition de continuité végétale, préservation de masses végétales, ...

Le phasage de l'opération : différentes tranches





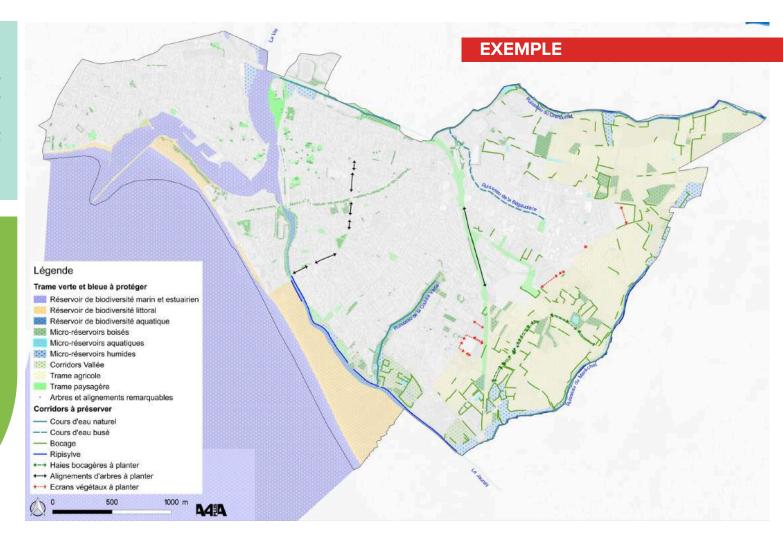
Espaces tampons paysagers



OAP thématique

Des OAP portant sur une thématique précise peuvent être déclinées à l'échelle de l'intégralité du territoire communal. Comme des OAP relatives à la trame verte et bleue par exemple.

une thématique traitée à l'échelle de la commune





OAP thématique

ses objectifs ...

- hiérarchiser et valoriser le maillage vert et bleu sur le territoire :
- renforcer la place de la nature et de l'eau au sein de la commune ;
- **définir un maillage de nature en ville structurant** permettant de valoriser et de fonctionnaliser les espaces de nature ;
- dessiner un meilleur cadre de vie et de bien être pour les habitants ;
- favoriser le développement d'un milieu environnant de qualité pour les espèces végétales et animales ;





La compatibilité avec les OAP signifie que les travaux et opérations réalisés dans les secteurs concernés ne peuvent être contraires aux OAP et doivent contribuer à leur mise en œuvre ou tout du moins ne pas les remettre en cause.

La compatibilité s'apprécie lors de l'instruction des demandes d'autorisations.







LA RÉVISION DU PLU D'OSNY

page 02

02

LES CADRES À INTÉGRER AU PLAN LOCAL D'URBANISME

page 07

03

QU'EST-CE-QU'UNE OAP?

page 11

04

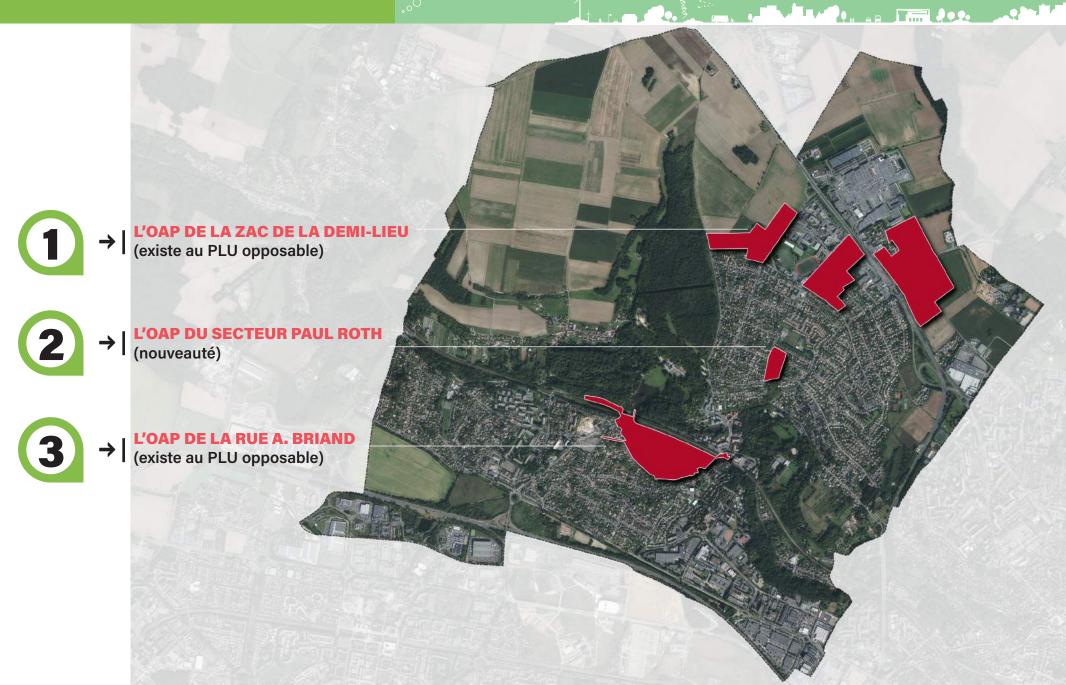
LES OAP SECTORIELLES À OSNY

page 18

05

LES OAP THÉMATIQUES À OSNY

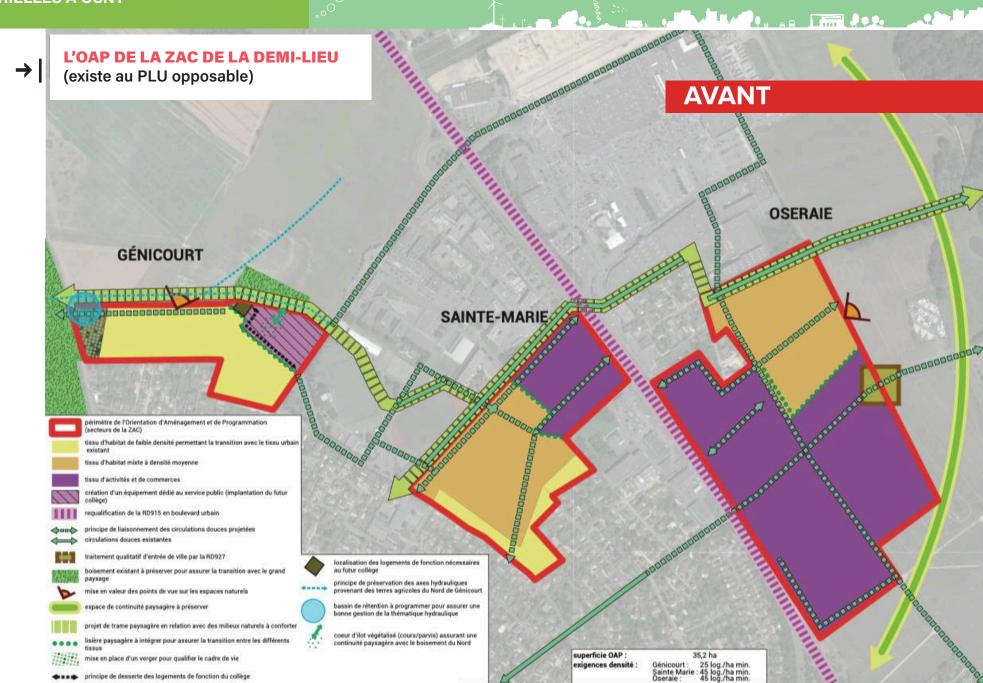
page 25



LES OAP SECTORIELLES À OSNY







3 OAP SECTORIELLES



 \rightarrow

une OAP en cohérence avec le plan

un nombre de logements inchangé

de la ZAC

36,6 ha

575 logements

35 log./ha

L'OAP DE LA ZAC DE LA DEMI-LIEU (existe au PLU opposable)



habitat mixte avec typologie d'habitat collectif

habitat mixte avec logements intermédiaires/individuels groupés

habitat individuel peu dense

activités économiques (artisanat, commerces) création d'un équipement : nouveau collège

principe de voirie de desserte à créer (positionnement indicatif) positionnement indicatif)

principe de liaisonnement de circulation douce (positionnement indicatif)

principe d'entrées d'opération (aménagements paysagers et

boisement existant à préserver pour assurer la transition avec le paysage existant et préserver la biodiversité localement

création de tampons paysagers pour assurer un traitement qualitatif entre les tissus urbains ainsi que le paysage

mise en place d'un verger pour qualifier le cadre de vie

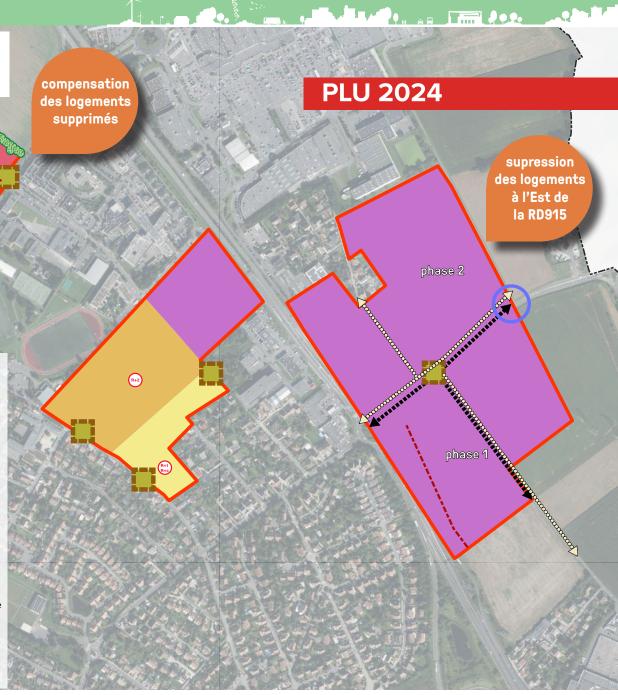
---- marge de recul obligatoire pour ouvrir l'espace végétalisé sur la voie

principe de hauteur plafond des constructions

traitement qualitatif d'entrée de ville

périmètre de l'orientation d'aménagement et de programmation de la ZAC de la demi lieue

Charles on the same of the same





3 OAP SECTORIELLES

LES OAP SECTORIELLES À OSNY



une OAP

2,1 ha

en lien avec

les objectifs

du PADD

40
logements
(environ)

<u> 《計算器 《無性 Anna 4 篇 《 9 年 作</u>》





LES OAP SECTORIELLES À OSNY



 \rightarrow

L'OAP DE LA RUE ARISTIDE BRIAND

(existe au PLU opposable)











Amélioration des circulations piétonnes entre les différents points d'intérêt du secteur (parc, gare et place des Impressionnistes) et les liaisons existantes

Aménager un arrêt de bus en évitement



Stationnement:

Implanter un parking silo (insertions environnementale et

paysagère soignées)

3 OAP SECTORIELLES

LES OAP SECTORIELLES À OSNY

3

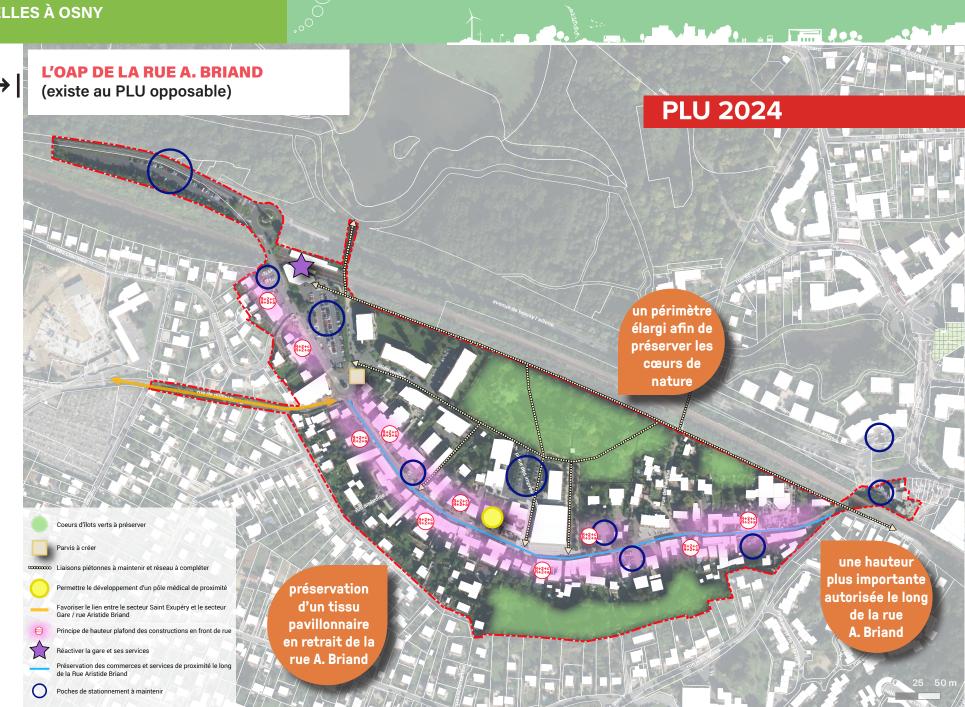
maintien
et complétude
du réseau
de liaisons
douces

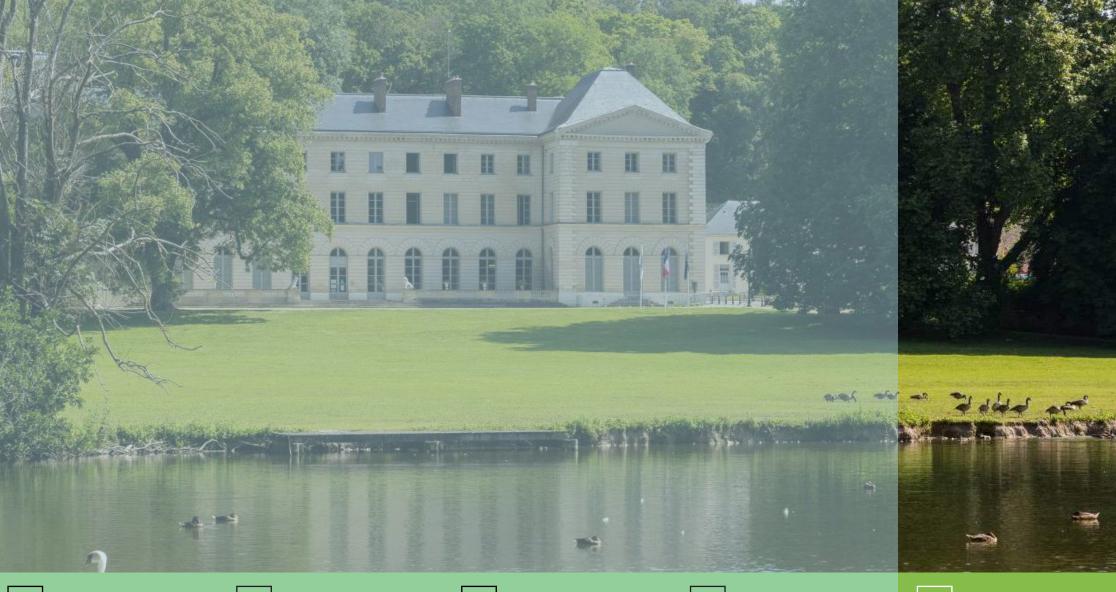
développement d'un pôle médical

réactiver la gare et ses services, création d'un parvis

maintien des poches de stationnement existantes

15,8 ha





LA RÉVISION DU PLU D'OSNY

page 02

02

LES CADRES À INTÉGRER AU PLAN LOCAL D'URBANISME

page 07

03

QU'EST-CE QU'UNE OAP?

page 11

04

LES OAP SECTORIELLES À OSNY

page 18

05

LES OAP THÉMATIQUES À OSNY

age 25

LES OAP THÉMATIQUES À OSNY



OAP thématique TRAMES VERTE, BLEUE ET NOIRE

les trames Verte, Bleue et Noire quésaco?



la trame verte

- réseau de continuités écologiques terrestres ;
- contribue à l'amélioration des l'état de **conservation des habitats naturels et des espèces**.



la trame bleue

- réseau de continuités écologiques aquatiques ;
- contribue au bon état écologique des masses d'eau.

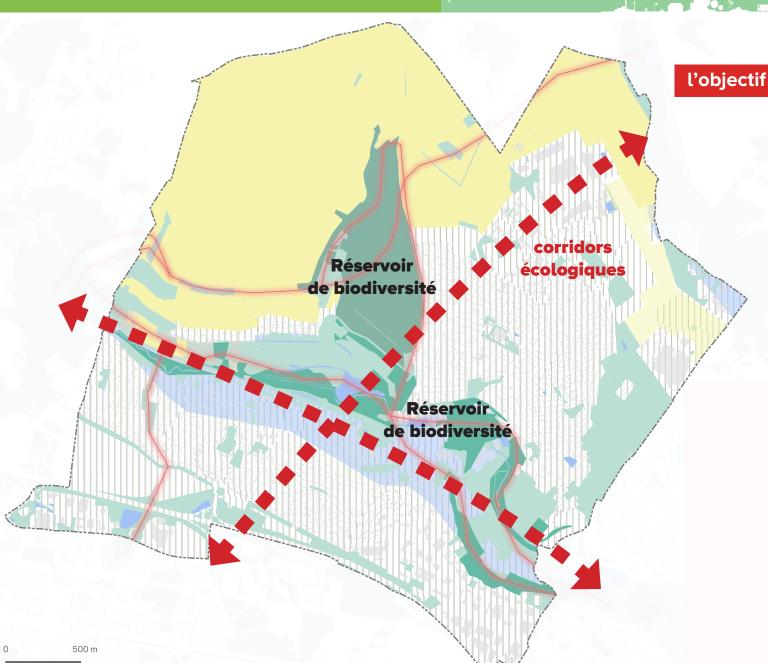


la trame noire

- réseau de continuités écologiques nocturnes ;
- contribue à la qualité de la vie nocturne de la faune.

La Trame Verte et Bleue (TVB), l'un des engagements phares du Grenelle de l'Environnement, « a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural. » (Art. L.371-1 du code de l'environnement).





l'objectif de la mise en place d'une OAP TVBN

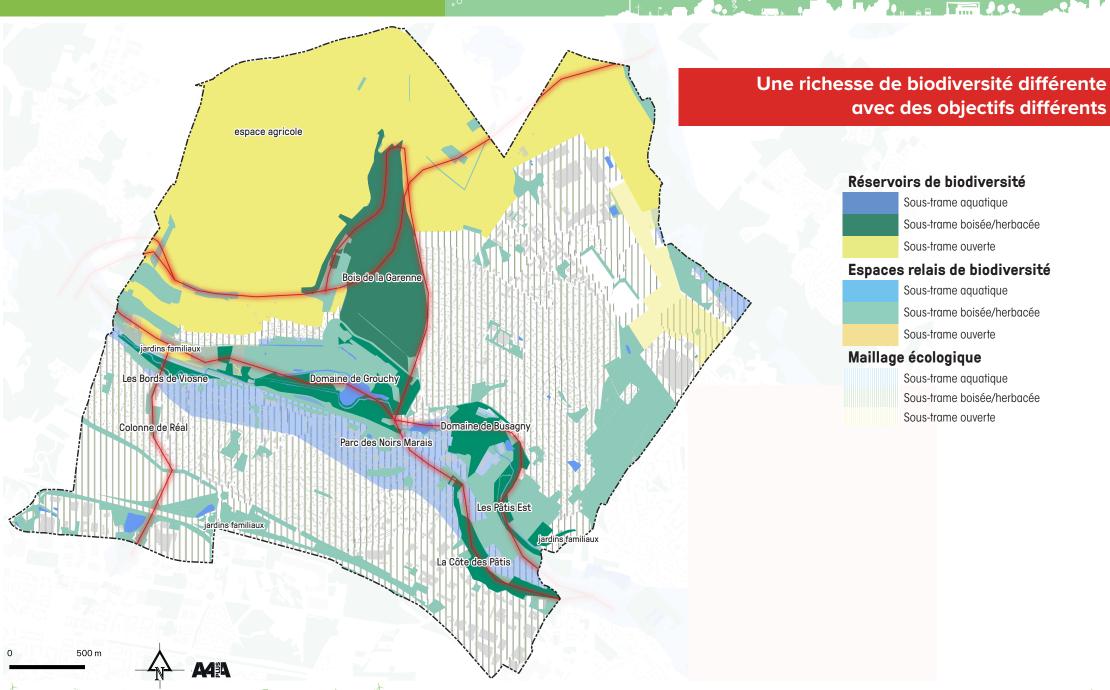
Relier par des **corridors écologiques**, les **réservoirs de biodiversité et d'obscurité**.

Ces liaisons linéaires ou discontinues (dites en «pas japonais») recouvrant des espaces publics comme privés, permettront aux espèces remarquables comme ordinaires, de circuler et d'interagir, et aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services.

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

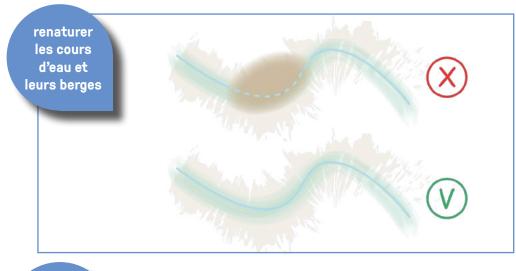
espaces où la biodiversité est la plus riche et diversifiée

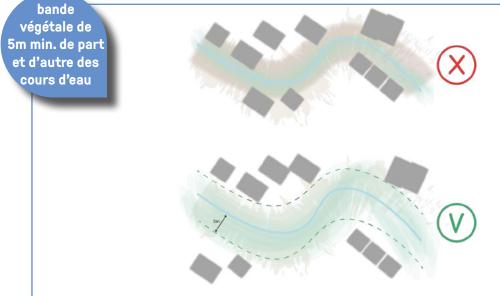
L'OAP THÉMATIQUE TRAMES VERTE, BLEUE ET NOIRE

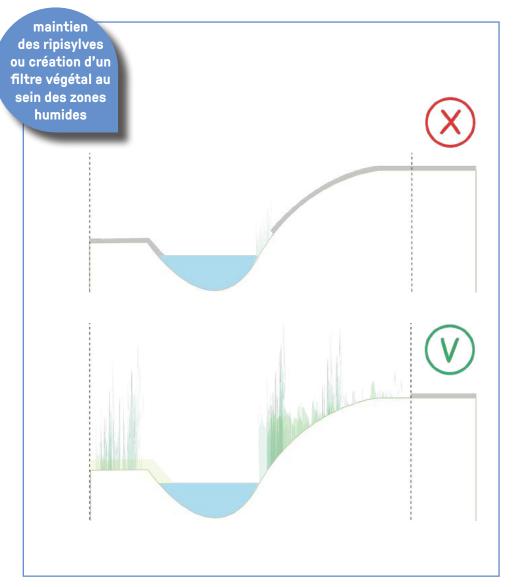


Au sein des RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ de la sous trame AQUATIQUE

→ principales orientations

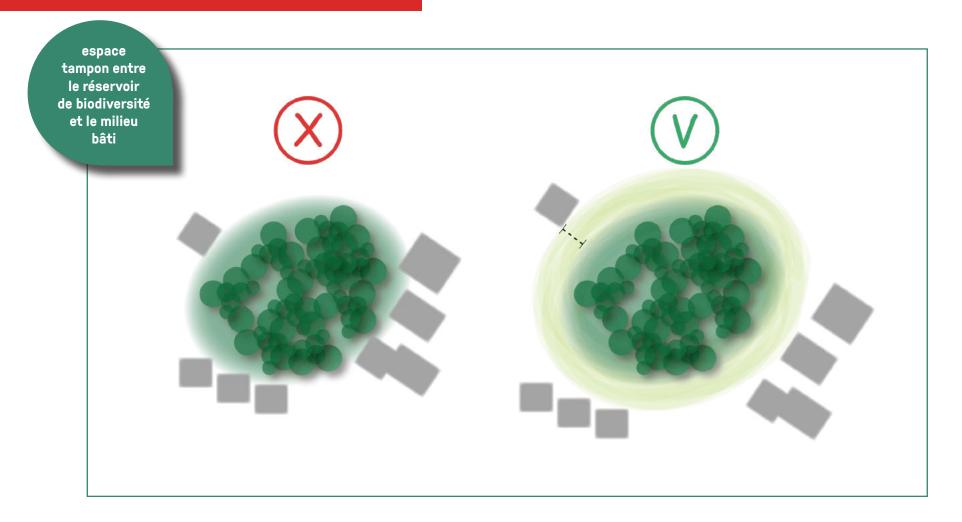






Au sein des RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ de la sous trame BOISÉE / HERBACÉE

→ principales orientations



L'OAP THÉMATIQUE TRAMES VERTE, BLEUE ET NOIRE



→ principales orientations



Au sein des ESPACES RELAIS DE BIODIVERSITÉ

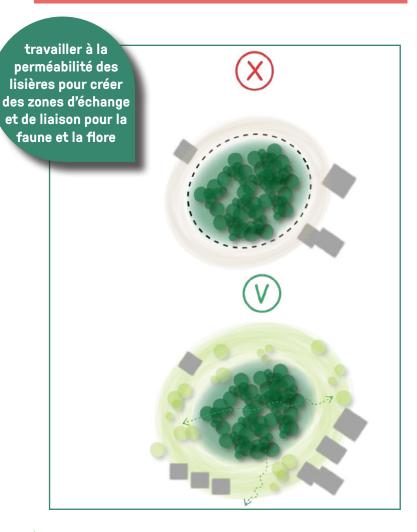
→ principales orientations

de la sous trame AQUATIQUE

maintenir l'emprise des zones humides

ne pas
ajouter d'obstacle
pouvant obstruer la
fonctionnalité
des zones humides
(routes,
remblais,...)

de la sous trame BOISÉE / HERBACÉE



de la sous trame OUVERTE

préserver, au sein des prairies, les bosquets, haies et arbres isolés

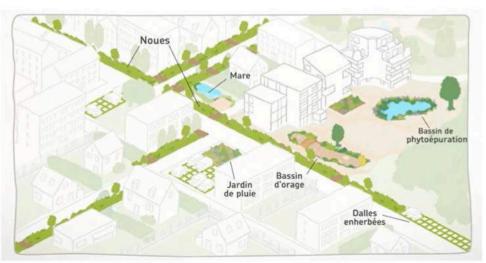
Au sein du MAILLAGE ÉCOLOGIQUE DE PROXIMITÉ

→ principales orientations

de la sous trame AQUATIQUE

gérer l'eau de pluie à ciel ouvert par des aménagements écologiques :

noues,
jardins de pluie,
récupération
des eaux
de pluie, ...



Gestion alternative des eaux pluviales : favoriser la continuité écologique Source : Agence régionale de la biodiversité, lle de France



Figure 19: Aménagement pour la gestion des eaux pluviales à la parcelle : exemple1



Au sein du MAILLAGE ÉCOLOGIQUE DE PROXIMITÉ de la sous trame BOISÉE / HERBACÉE

→ principales orientations



installer au minimum 3 strates végétales

strate arborée > 7m

strate arbustive > 2 à 7m

strate herbacée > 0.3 à 2m

planter des espèces locales adaptées au climat d'Osny diversifier les espèces plantées pour enrichir la biodiversité

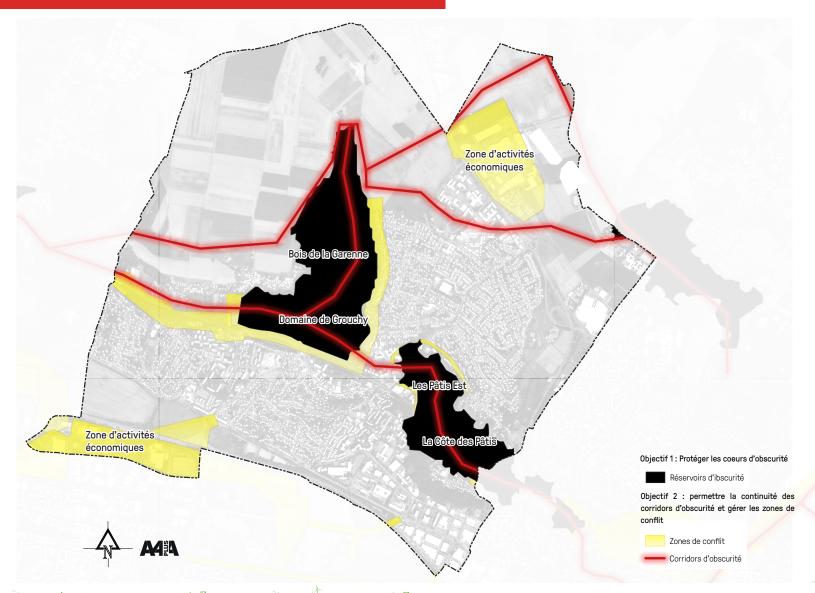
limiter l'usage d'essences allergènes (thuyas, bouleau, platane, ...) privilégier le maintien des espaces de pleine terre dans tout aménagement





LA TRAME NOIRE

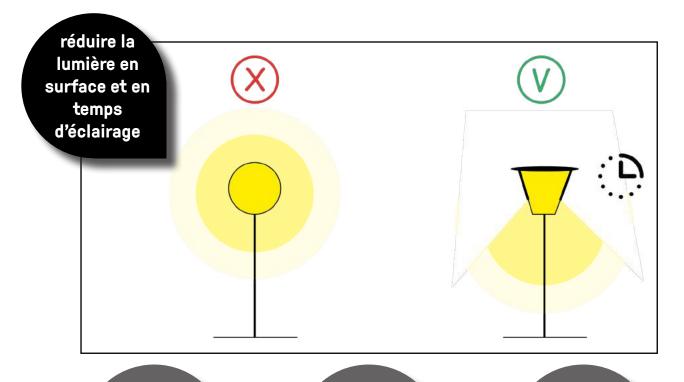
→ principales orientations





LA TRAME NOIRE

→ principales orientations



diminuer la hauteur des luminaires et leur puissance réduire la plage horaire d'allumage de l'éclairage

while the same and a same a same and a same a s

réduire la surface éclairée au sol en dirigeant les faisceaux lumineux



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

échanges / débats